



**ASSOCIATION DES AMIS
DU MONASTÈRE SAINTE CLAIRE
DE MONTBRISON**

Assemblée générale du 28 février 2026

Accueil des Participants.

Nous étions plus de 35 présents dont les 13 moniales du monastère.

Le président remercie l'assistance, les moniales pour leur accueil dans la chapelle et les nouveaux amis de l'association. Il précise que sœur Marie Luc, présente au monastère depuis 5 années, a accepté la fonction de trésorière au début de l'année 2025.

Absents excusés : Madame Françoise Souvignet, Mr et Mme Campanella, Mme Guibert, Mme Geneviève Ferre-Rous, Mme Chartier. Il donne des nouvelles de Marie Andrée Preynat qui a été hospitalisée des suites d'un AVC début décembre, est membre du bureau et est actuellement en convalescence à Montbrison.

Ordre du jour

Quelques mots sur notre association, rapport moral incluant les informations sur les actions de l'association, renouvellement des mandats de deux administrateurs, rapport financier, approbation des comptes, renouvellement de membres du CA, fixation de la cotisation. Ensuite projection d'un diaporama d'environ 30 mn présenté par sœur Marie Luc et expliquant la vie des moniales ici dans leur monastère, ce qu'elles vivent dans leur foi chrétienne. Les sœurs souhaitent que cette intervention soit interactive et se fasse sous forme de dialogue par le biais de questions réponses.

Il indique que sœur François Marie a été élue abbesse en 2025 après les 12 années d'abbatit de sœur François Emmanuel.

Puis la messe habituelle anticipée du dimanche, célébrée par Don François s'en suivra à 17h et un pot amical offert par le monastère terminera ce bel après-midi.

L'association des amis : existe depuis octobre 1993, loi 1901 ; l'objet des statuts indique qu'elle facilite la vie des religieuses dans le respect de la règle de leur ordre, assure le rayonnement du monastère et facilite son insertion dans la région et ses liens avec les autres monastères de l'Ordre.

L'an dernier vous avez pu connaître un monastère de Clarisses que l'on peut nommer atypique dans l'Ordre : les sœurs de Ronchamp. La réfection complète de la chapelle du Corbusier au-dessus du monastère s'est terminée en 2025. Cette année vous partirez de cette AG en connaissant davantage nos sœurs de Montbrison que vous portez bien sûr tous dans votre cœur.

Rapport Moral (par André Dupuy)

En 2025, le bureau de l'association s'est réuni seulement deux fois de façon officielle aux mois de mars et de décembre sans compter l'assemblée générale de février. Nous avons fait le point sur notre trésorerie, les factures engagés, les projets de travaux en cours financés ou non par l'association, élire notre trésorière, préparer l'assemblée générale et participer à un dialogue constructif avec les sœurs.

Je vous rappelle que notre association a pour objectif d'aider les sœurs dans leur vie au monastère. L'aide dans la réalisation de travaux d'entretien doit rester discrète mais efficace. C'est ce que nous essayons de faire en restant à leur écoute et je vous remercie tous pour votre participation financière qui reste bien sûr indispensable à cet objectif.

Mais je voudrais lors de ce rapport mettre en avant toutes les personnes qui aident nos sœurs dans la plus grande discrétion et bénévolence, ce qui est très important pour le respect de leur vie religieuse, en énumérant les principales actions régulières ou ponctuelles qui sont réalisées :

Ces personnes font ou ne font pas partie de l'association, ce qui n'a aucune importance. Des amis venant du Québec apportent aussi leur service 1 mois par an.

Aide : Entretien hebdomadaire de l'extérieur : jardin, nettoyage, feuilles à ramasser et à emmener à la déchetterie...

Travaux de peinture importants en 2025 notamment la réfection de l'infirmerie (environ 1 mois de travail). Travaux de bricolage et réparations diverses.

Aide si besoin à l'accueil du monastère quand la communauté est occupée. Faire le ménage de la chapelle. Aide d'une amie un mois par an à l'hospitalité.

Aide pour faire les courses, par exemple chercher des livres à Lyon pour la boutique, livrer les commandes d'hosties à saint-Étienne à l'évêché ou autres colis. Participation aux réunions de chantier avec les entreprises extérieures. Nous disons notamment merci à l'architecte Olivier Daublain, à la retraite depuis plusieurs années, dont les conseils sont très précieux.

Merci aussi à tous les bienfaiteurs du monastère qui font des dons en nature ou en argent.

Don de pain d'une boulangerie, de brioches par une amie, d'œufs surtout pour demander le beau temps, fruits, légumes, lapins, poulet, foie, miel, fleurs par une amie fleuriste et par d'autres amis... Dons provenant de magasins, des conférences st Vincent de Paul et dons de surplus lors de fêtes.

Tout ceci montre bien la place importante qu'occupent nos sœurs clarisses pour les habitants de Montbrison et des villages alentours.

Rapport Financier (Par sœur Marie Luc) Année 2025

Recettes

Versements des adhérents	2530,00€
Intérêts du livret	94,79€
Total des recettes	2624,79€

Dépenses

Salaires nets	4490,00€
Charges sur salaires	3492,00€
Travaux (Géomètres 696,60€, Juban 3938,40 €)	4635,00€
Total des dépenses	12617,00€

Le résultat concernant l'exercice 2025 est déficitaire de 9992,21€

Le total de l'actif de notre association est de 47270,56 € au 31 décembre 2025. Ce montant est réparti de la façon suivante :

- 26839,05€ sur le compte chèques du crédit Lyonnais.
- 20431,51€ sur le compte livret du crédit Lyonnais.

La somme qui a été engagée en 2025 et qui sera retirée sur nos comptes après le 31 décembre 2025 est de 1367€, composée de salaire et charges sur salaire.

L'assemblée approuve ensuite les comptes et donne quitus au conseil d'administration pour sa gestion.

Actions de l'association en 2025 et futures pour 2026

Pour revenir à des actions plus matérielles, en 2025 nous avons financé plusieurs travaux. Des plans de recollement de canalisations souterraines type arrivée d'eau, de gaz, d'évacuation d'eaux usées par le cabinet de géomètres Bouniard Dubreuil, ceci dans le but d'un repérage pérenne pour l'avenir, ainsi que des travaux de nettoyage, de taille par l'entreprise Juban de Champdieu. L'association gère aussi les

fiches de paie grâce aux chèques emploi service, les fiches de paie étant réalisées sur le site dédié de l'Urssaf.

En 2026, l'entreprise Tony Juin de La tour en Jarez nous a confirmé son intervention pour la réfection de la toiture du bâtiment situé au jardin et servant de jardinerie, de stockage de légumes et de fruits et d'atelier pour un montant TTC de 19098€. Cette toiture sera la dernière à faire, en effet elles seront toutes en parfait état. Des plans de canalisations ne suffiront pas pour 2026 et nous devons sûrement inspecter leur état et intervenir si nécessaire, certaines canalisations ayant en effet plus de 100 ans.

Je terminerai en vous indiquant que cette année le mandat de 3 administrateurs arrive à son terme sœur Cécile Marie, sœur François Emmanuel et Martial Vernay. Sœur François Emmanuel étant remplacée par sœur François Marie, abbesse actuelle.

Sœur Cécile Marie et Martial Vernay renouvellent leurs mandats pour 6 années.

Les membres actuels du CA sont donc : de droit sœur François Marie abbesse, sœur Cécile Marie économiste du monastère, sœur Geneviève, sœur Marie-Luc, Madame Besson Xavier secrétaire, Marie-Andrée Preynat, Noël Millet, Martial Vernay, Pierre Avril et moi-même, soit 10 membres à ce jour.

Je vous précise aussi que le montant de notre cotisation reste à 25€. Vous pouvez verser cette somme, ou plus si vous le souhaitez, soit directement à l'association des amis, soit à l'ordre de la Fondation des Monastères (si vous souhaitez un reçu fiscal) en précisant qu'il est destiné à la communauté des sœurs clarisses de Montbrison qui effectuera le reversement au monastère.

Communication.

Nous rappelons que le monastère gère un site internet clarissesmontbrison.org. Ce site est mis à jour régulièrement par les sœurs et je vous invite tous à le visiter.

Présentation de la vie au monastère par les sœurs



La communauté



La cour du puits

Les sœurs ont réalisé un magnifique diaporama avec photos, vidéos et musique d'une durée de 30 mn environ pour nous montrer ce qu'elles vivent et comment sont organisées leurs journées tout au long de l'année. Plus de 70 photos accompagnées de musique ou de chants ont capté notre attention et le témoignage de leur vie de foi a été apprécié par les participants.

Ensuite, après des applaudissements nourris, l'assistance a posé des questions. Des réponses précises à beaucoup d'interrogations ont été apportées par les moniales dans la simplicité et avec une grande confiance.

Dans leur vie de tous les jours, les moniales ont un grand respect des horaires, l'horaire des différents temps de prière en communauté ponctuant leurs journées.

Comment une journée au monastère est-elle organisée ?

Réveil à 5 h 30, puis temps de prière en communauté à 6 h suivi de la lectio personnelle (méditation de la parole de Dieu). Un temps d'adoration à la chapelle s'en suit. Après le petit déjeuner, chaque sœur travaille en fonction de la responsabilité qui lui est définie (préparation à la cuisine, jardinage, ménage, couture, courses, boutique etc.). A 11 h 30 la communauté se retrouve à la chapelle pour la prière de l'office des lectures et du milieu du jour.

Ensuite après le déjeuner, les sœurs partagent ensemble un moment de détente. L'après-midi le travail reprend (jardin, lessive, repassage, accueil à la boutique ou à l'hospitalité, photocopie, comptabilité, informatique...); répétitions de chants ensemble et pratique des divers instruments de musique s'invitent souvent. La prière du chapelet permet aussi de confier chaque journée à la Vierge.

A 16 h 45 les sœurs prient les vêpres, ont un temps d'adoration et la messe suit à 18 h (le samedi et dimanche, la messe étant à 8 h, l'horaire est différent).

Ensuite, après le dîner à 19 h, la journée se termine par la prière des complies avant que chaque moniale se retrouve dans sa cellule pour une nuit de repos.

Le diaporama se termine en précisant que nous sommes mortels et que nous ressusciterons.



Le réfectoire



Prière du chapelet dans la salle du chapitre

Les sœurs ont apporté des réponses à beaucoup de questions, notamment sur les modalités de décision qui sont généralement communautaires et se passent dans la salle du chapitre, parfois à bulletin secret, lieu où la parole est libre. Il est possible, pour nous laïcs, de venir aux différents offices dans la journée, il suffit de sonner à l'accueil si le portail est fermé. L'hospitalité, la boutique et les travaux numériques (mise en page et photocopies ...) sont les principales activités économiques. Les sœurs précisent que leur prière ne se limite pas aux offices et à la messe mais infuse également le reste de leur journée, y compris le travail (si celui-ci ne demande pas trop de concentration intellectuelle).

A cours de la messe anticipée du deuxième dimanche de carême, nous prions pour les amis vivants et les amis défunts, en particulier : Madame Mancini, Mme Bathélémy, Mme Roubert, Mme Monier, Mr Souvignet, Mme Magnin, Mr Vial, Mr Barsalon.

André Dupuy le 5 mars 2026